

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école des Sentiers, tenue le **1^{er} novembre 2022, à 18 h 45, en présentiel à la bibliothèque de l'école des Sentiers**, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
ARNOLD, Alexandre	Représentant des élèves	X	
BANKAMWABO, Jimmy	Représentant des parents	X	
BÉDARD, Laurence	Directrice adjointe		X
BOUCHER, Bruno	Personnel enseignant		X
BRETON, Pascale	Représentant des parents	X	
BUJOLD, Frédéric	Représentant des parents	X	
BUREAU, Mariève	Directrice adjointe	X	
CLICHE, Gail	Personnel enseignant	X	
COLGAN, Margaret-Anne	Personnel enseignant	X	
DUFOUR, Manon	Directrice		X
FLEURANT, Amély	Représentante des élèves		X
GAUTHIER, Édith	Représentant des parents		X
GIGUÈRE, Marie-Eve	Représentante du personnel de soutien	X	
GOBEIL, Élodie	Représentante du personnel professionnel	X	
HOULE, Valérie	Parent substitut		X
JULIEN, Marie-Andrée	Directrice adjointe	X	
LEBLANC, Sylvain	Parent substitut	X	
LÉGARÉ, Manon	Représentant des parents		X
PARENT, Cynthia	Personnel enseignant	X	
RODRIGUE, Julie	Représentant des parents	X	
SIBOMANA, Jean-Pierre Martin	Représentant des parents	X	
THIBAUT, Émilie	Personnel enseignant	X	
TREMBLAY, Caroline	Gestionnaire administrative d'établissement	X	
TURCOTTE, Tina	Personnel enseignant	X	
UWAMALIYA, Hélène	Représentant des parents	X	

Mme Marie-Eve Giguère agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente Mme Julie Rodrigue accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Gail Cliche et appuyé par Mme Pascale Breton, l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022;
4. Suivis au procès-verbal;
5. Questions du public;

6. Adoption des activités éducatives, voyages et campagnes de financement;
7. Adoption du budget 2022-2023;
8. Approbation de la fréquence d'évaluation des compétences 2022-2023;
- 9.. Présentation de la démarche de la révision du projet éducatif;
10. Adoption du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation;
11. Approbation du contenu en éducation à la sexualité;
12. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle;
13. Formation 2;
14. Informations du Parlement étudiant;
15. Informations du Comité de parents;
16. Informations de la présidence;
17. Informations de la direction;
18. Autres sujets :
 - Retour portes ouvertes;
 - Visite des modulaires;
 - Stationnement (ajout)
19. Date de la prochaine séance : 5 décembre 2022
20. Levée de l'assemblée.

CE 22/23-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Une précision est apportée par Mme Marie-Andrée Julien concernant le fait que les membres ont reçu une version corrigée du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre en fin de journée, quelques coquilles ont été corrigées.

IL EST PROPOSÉ par Mme Margaret-Anne Colgan et appuyé par Mme Gail Cliche l'adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022.

CE 22/23-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Mme Marie-Andrée Julien souligne qu'à la **page 3, point 12, Activités éducatives et campagnes de financement**, les dates sont sujet à changement étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de soumissions, de fournisseurs et d'autobus disponibles pour les dates prévues. Mme Caroline Tremblay précise que dès que la soumission sera reçue, les parents seront informés des dates et des prix.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

6. ADOPTION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, VOYAGES ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Mme Marie-Andrée Julien présente les nouveaux voyages ajoutés. Les coûts et les dates présentés sont à titre indicatif. Mme Caroline Tremblay explique la procédure de réservation des voyages.

Les campagnes de financement, dont celles des cartes à gratter et de la vente de billets des Remparts, sont expliquées par Mme Marie-Andrée Julien.

Les activités des mois de novembre et décembre et les tournois de hockey sont détaillés par Mme Marie-Andrée Julien. Les informations au sujet des tournois qui se dérouleront avant le 5 décembre seront envoyées par courriel aux membres.

IL EST PROPOSÉ par M. Frédéric Bujold et appuyé par Mme Pascale Breton l'approbation des activités éducatives, voyages et des campagnes de financement.

CE 22/23-10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DU BUDGET 2022-2023

Mme Caroline Tremblay présente le budget 2022-2023 aux membres et répond aux questions des membres.

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Uwamaliya et appuyé par Mme Gail Cliche, l'adoption du budget 2022-2023.

CE 22/23-11

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. APPROBATION DE LA FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 2022-2023

Mme Marie-Andrée Julien explique le fonctionnement du *tableau de la fréquence d'évaluation des compétences 2022-2023 (Annexe 1)* et répond aux questions. Le ministère de l'Éducation a décidé de ramener l'année scolaire à trois étapes. Le document sera envoyé par courriel à tous les membres.

IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Parent et appuyé par Mme Margaret-Anne Colgan, l'approbation de la fréquence d'évaluation des compétences 2022-2023.

CE 22/23-12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE LA RÉVISION DU PROJET ÉDUCATIF

Mme Marie-Andrée Julien explique le fonctionnement et les principes de la démarche de la révision du projet éducatif. L'échéancier s'étend jusqu'au mois de décembre 2023. Elle mentionne que l'équipe de gestion est accompagnée de près par le Centre de services dans cette démarche. Une présentation sera faite aux membres le 5 décembre prochain lors du Conseil d'établissement. Un sondage a été envoyé aux parents ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'école en début d'année pour demander leur opinion sur la révision du projet éducatif.

10. ADOPTION DU PLAN D'ACTION POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Mme Marie-Andrée Julien fait la présentation du *Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation* et répond aux questions des membres. Elle explique qu'un sondage a été fait récemment auprès des élèves et démontre que plus de 95% d'entre eux se sentent en sécurité dans notre école. Cependant, certains mentionnent que la violence et l'intimidation arrivent souvent lors des transitions, lorsqu'il n'y a pas de présence adulte. Le comité voudrait faire la promotion de la dénonciation, démontrer l'importance des témoins et sensibiliser l'équipe-école. Des actions seront posées tout au long de l'année scolaire. Il est mentionné aussi qu'il est important, lors de l'accueil et des déplacements, que les enseignants soient près de leur porte afin d'avoir un œil dans les corridors. L'ajout de surveillants d'élèves a été fait dans le but d'assurer une surveillance un peu partout dans les corridors de notre école afin d'augmenter le sentiment de sécurité. Cette année, le comité a décidé de bonifier son plan d'action en allant chercher des conférenciers tels que le groupe Quartz, Samian, etc.

IL EST PROPOSÉ par Mme Tina Turcotte et appuyé par Mme Pascale Breton, l'adoption du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation.

CE 22/23-13

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DU CONTENU EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Mme Mariève Bureau présente le contenu en éducation à la sexualité. Depuis 2018, il y a des balises du ministère afin de toucher à sept grandes thématiques en fonction des groupes et les ateliers couvrant tous les thèmes importants sont prévus en fonction de l'âge des élèves. Elle nomme les membres du comité d'éducation à la sexualité. L'an prochain, il y aura une refonte prévue de certains cours d'éthique et culture religieuse afin de procéder à l'ajout du contenu en éducation à la sexualité. Les parents recevront les différents feuillets d'informations par courriel au sujet du contenu qui sera présenté à leurs enfants.

IL EST PROPOSÉ par Mme Gail Cliche et appuyé par Mme Hélène Uwamaliya, l'approbation du contenu en éducation à la sexualité.

CE 22/23-14

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. APPROBATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Mme Mariève Bureau explique les contenus d'apprentissage qui sont obligatoires, elle précise que ce ne sont pas des contenus qui sont évalués. Elle détaille les contenus en orientation scolaire et professionnelle.

IL EST PROPOSÉ par Mme Gail Cliche et appuyé par Mme Margaret-Anne Colgan, l'approbation du contenu en orientation scolaire et professionnelle.

CE 22/23-15

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. FORMATION 2

Mme Marie-Andrée Julien demande aux nouveaux membres s'ils ont pris connaissance des documents et leur demande s'ils ont des questions.

14. INFORMATIONS DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Le président des élèves, Alexandre Arnold, nous fait un récapitulatif de leur première rencontre et répond aux questions. Le parlement étudiant essaie de filtrer les projets qui sont réalisables et ils ont recueilli des informations pour les projets qu'ils désirent faire.

Il fait un retour sur la fête de l'Halloween et madame Marie-Andrée Julien détaille le déroulement de cette journée. Elle nous parle des activités, des tirages, des déguisements, etc.

Le président du parlement étudiant nous explique son rôle et nous fait part de quelques projets que le comité voudrait mettre en place comme : des changements pour le code vestimentaire, la disponibilité des produits d'hygiène féminine et des préservatifs, des projets de compétitions interscolaires autant au niveau académique qu'au niveau sportif, réveillon de Noël, etc.

15. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Pascale Breton explique que le comité de parents a eu deux rencontres depuis le début de l'année, soit le 5 octobre et le 26 octobre 2022. Elle nous explique quels ont été les sujets abordés dont celui « Aider son enfant.com ». Les capsules sont accessibles gratuitement à tous les membres du Conseil d'établissement. Pour que l'ensemble des parents de nos élèves y ait accès, il faudrait que l'école décharge des frais considérables (plus de 2 500 \$).

Étant donné qu'il y aura des appels d'offre à venir pour la cafétéria, madame Pascale Breton demande s'il y a des problématiques avec celle qui est en place actuellement, exemple : s'il y a de la malbouffe, si la qualité des aliments est bonne, si la quantité offerte est suffisante, si les prix sont abordables, etc. Les membres sont satisfaits des menus offerts à la cafétéria présentement.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu dans trois semaines.

16. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Mme Julie Rodrigue n'a pas d'information.

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

Mme Marie-Andrée Julien explique que vers la fin décembre, il y aura deux jours d'examen. La direction attend l'approbation de toutes les instances pour faire approuver cette mini session d'examens. Elle mentionne qu'une autre session d'examens aura lieu en février 2023, tel que prévu dans le calendrier scolaire.

Le 22 décembre en après-midi, il est prévu de faire des activités en classe et normalement, le réveillon de Noël aura lieu en soirée. Pour l'approbation du réveillon, il sera présenté au prochain conseil d'établissement.

La 1^{re} étape se termine vendredi. Ensuite, la rencontre de parents se déroulera en présentiel le jeudi 17 novembre de 18 h à 20 h 30 sur rendez-vous de cinq minutes chacun.

18. AUTRES SUJETS

18.1 RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES

Madame Marie-Andrée Julien explique que l'expérience a été très positive auprès des personnes qui se sont présentées. Le fort achalandage est peut-être attribuable au fait que nos élèves 5^e année de notre bassin n'avaient pas eu la chance de visiter notre école. Pour février 2023, nous reprenons nos bonnes habitudes et une visite des élèves de 5^e année du bassin est planifiée.

18.2 VISITE DES MODULAIRES

Les membres qui sont intéressés pourront aller faire une visite des modulaires après la rencontre.

18.3 STATIONNEMENT

Les deux stationnements des membres du personnel sont parfois engorgés par des parents qui s'en servent comme zone débarcadère. Un rappel sera fait pour rappeler l'importance d'utiliser le stationnement de l'aréna pour venir reconduire et chercher leurs enfants. Une affiche sera également ajoutée à cet effet.

19. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le 5 décembre 2022 à 18 h 45.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la présidente lève l'assemblée à 20 h 55.

IL EST PROPOSÉ par madame Gail Cliche et appuyé par madame Cynthia Parent, la levée de l'assemblée.

CE 22/23-16

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PRÉSIDENTE,
Mme Julie Rodrigue



SECRÉTARIAT,
Mme Marie-Eve Giguère